

10 minutes

Du sur-mesure pour les antennes-relais

L'outil, une sorte de grosse télécommande, est arrivé jeudi. Avec cet appareil de mesure des champs électromagnétiques, les associations marseillaises, qui dénoncent les effets sur la santé des antennes-relais de téléphonie mobile, vont avoir du concret. « Il n'y a pas de preuves scientifiques de ces effets, mais ça ne veut pas dire que le contraire est prouvé, note Victor-Hugo Espinosa, du réseau Ecoforum. Partout en France, beaucoup de gens habitant à proximité d'une antenne se plaignent. » Pour preuve, un sondage réalisé sur 450 personnes à Marseille résidant à proximité d'une antenne-relai, dont les résultats montrent des « corrélations évidentes. Grâce à cet appareil, nous allons affiner ces résultats. »

C'est l'Association de défense de l'environnement du 11^e (ADE 11), propriétaire de l'appareil financé en partie par le conseil général 13 et la région Paca, qui effectuera les contrôles, épaulée par le Collectif antennes-relais. « Nous allons partir des cas sensibles du sondage, comme les écoles, en effectuant des mesures sur le lieu de vie et alentour, détaille Marius Cangiano, du Collectif. Le but est de conseiller les résidents, de les orienter vers l'opéra-



Victor-Hugo Espinosa, président du réseau Ecoforum, hier.

teur de téléphonie pour qu'il réduise la puissance de l'antenne, voire vers le procureur pour déposer plainte. » A long terme, les associations espèrent la mise en œuvre d'une réglementation diminuant le seuil d'exposition. Christophe Masse (PS), député des Bouches-du-Rhône, a d'ailleurs déposé en juillet une proposition de loi préconisant de fixer ce seuil à 0,6 volt/m. S. H.

sondage

Selon l'enquête du réseau Ecoforum, 60 % des sondés ont le sommeil perturbé et 46 % ont des maux de tête. Ces problèmes disparaissent lorsqu'ils s'éloignent de l'antenne-relai pour un tiers d'entre eux.